

LISTE CONSTRUIRE DEMAIN ENSEMBLE

Comme nous venons de le voir dans les pages précédentes, beaucoup de sujets et d'urgences sont sur la table : 9e classe, travaux de voirie, dispositions à prendre suite aux inondations, gestion de nombreux sinistres, adaptation du PLU aux impératifs environnementaux, la pression foncière, problèmes de ressources humaines liés au COVID entraînant notamment un manque d'entretien des espaces verts aggravé par un été pluvieux, réseaux d'eaux usées défectueux, poste source INEDIS, situation financière très fragile et autres mauvaises surprises.

Le traitement de ces urgences prend du temps et entame considérablement l'élaboration et le financement des projets structurants.

Avec sérieux, prudence et disponibilité les élus de notre groupe, les agents et des bénévoles de la commune s'activent pour accomplir au mieux les services aux administrés. Il faut recréer des bases saines de travail, mobiliser les énergies pour gérer des projets dans un contexte financier extrêmement tendu et une situation sanitaire encore incertaine qui nécessite adaptation permanente.

Notre équipe agit de façon transparente, va à la rencontre des habitants au travers de réunions de quartier, reçoit tous les pompignacais sans clientélisme et parle vrai. Il y a les actions que nous pouvons mener rapidement et celles qui prendront du temps car il faut réfléchir les projets, les prioriser et les financer.

Les oppositions ont également leur place à condition qu'elles veuillent bien être respectueuses et qu'elles travaillent vraiment dans l'intérêt collectif sur des bases concrètes. Les grandes déclarations ou grandes idées lancées sans fondement et sans réflexion ne sont que des belles paroles qui ne mènent nulle part, mettent le doute aux habitants et empêchent d'avancer. Le rôle de l'élus d'opposition n'est pas là s'il veut vraiment agir pour le collectif.

En fonction depuis à peine 1 an, nous n'attendons pas de compassion de la part de nos opposants mais nous aurions pu penser qu'avec les contextes sanitaires et climatiques, leur priorité aurait été à la cohésion plutôt qu'à la polémique, au dénigrement et aux mensonges.

Il n'en est rien, surtout pour ceux qui ont été élus sous l'étiquette du maire sortant « 20 Projets pour 2020 ».

Souvenons-nous, Il y a un an, le 15 septembre 2020, les juges du tribunal administratif de Bordeaux condamnaient les outrances, allégations et menaces du maire sortant et de son équipe en rejetant le recours pour annulation d'élection et inéligibilité de Madame Le Maire.

3 mois de défense acharnée que nous n'avons pu mettre au profit de la commune.

En février 2021, un rapport accablant d'un cabinet indépendant pointait sévèrement des défaillances de gestion financière durant la période 2012 – 2020. Notre référente de la Direction Générale des Finances Publiques validait les conclusions lors de la présentation en conseil municipal. Malgré la sévère sanction électorale, le jugement du tribunal administratif et l'audit financier, ce groupe d'opposition rebaptisé « Pompignac en Transition » persiste dans les joutes électorales d'une autre époque.

L'agressivité permanente, la démesure des propos de ce groupe et le dénigrement systématique sont sa règle de conduite. L'obéissance aveugle au premier démissionnaire de sa liste est affolante au point de toujours défendre la fuite en avant financière qui nous amène aujourd'hui à devoir réduire les services aux pompignacais, faire des choix drastiques, retarder des projets pour éviter la mise sous tutelle.